

Lettres & Arts



■ Journée Portes Ouvertes (JPO)

Fin janvier-début février
sur tous les sites
de l'Université d'Artois

■ Journées d'Immersion des lycéens Vacances d'hiver

LES DÉBOUCHÉS

- Études spécialisées (en Master, puis en Doctorat en Arts de la scène et du spectacle vivant)
- Concours d'enseignement (PE, CPE), de la fonction publique d'État ou territoriale (catégorie A) et des écoles supérieures d'Art
- Création scénique
- Professions liées aux structures culturelles (chargé de relations publiques, animateur d'ateliers, journaliste culturel etc.)
- Métiers de la communication et des loisirs



LICENCE

Arts du Spectacle

CODE RNCP : 24471- Nombre de places disponibles : 80

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence « Arts du Spectacle » de l'UFR Lettres & Arts s'adresse aux étudiants désireux de suivre une formation dans les domaines des arts de la scène, du spectacle vivant et du patrimoine culturel immatériel.

Les enseignements comprennent des cours théoriques portant sur l'esthétique et l'histoire des arts du spectacle, l'analyse des œuvres dramatiques, les politiques culturelles, ainsi que des ateliers d'écriture dramatique et de pratiques scéniques (jeu, scénographie, théâtre, danse, cirque, marionnette, objets scéniques, arts de la rue, formes folkloriques et traditionnelles). Un intérêt particulier est porté sur l'écriture dramatique, l'ethnoscénologie et la création et la médiation jeune public. La confrontation des connaissances théoriques et des pratiques permet à l'étudiant d'aiguiser son regard et d'approfondir ses acquis et compétences sur l'environnement économique, social et politique des arts du spectacle. Les étudiants sont, par ailleurs, préparés à la gestion des projets culturels et artistiques et à une meilleure approche de l'économie des spectacles vivants, des réseaux professionnels et partenariats.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

La licence « Arts du Spectacle » s'appuie sur le riche réseau professionnel culturel et artistique de la région et repose sur de nombreux partenariats.

Sur le site d'Arras, la formation bénéficie de salles réservées aux différentes pratiques artistiques, à la construction du jeu et à la mise en scène. Cet équipement, rare dans une université, permet une initiation au jeu dramatique, au cirque, à l'art de la marionnette, à la danse, aux objets scéniques et à l'écriture de plateau.

CONDITIONS D'ACCÈS

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou équivalent et aux étudiants en réorientation (après examen de leur dossier).

FORMATION CONTINUE : Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.
Tél. 03 21 60 49 06 - fcu-fare@univ-artois.fr.

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la licence via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte. Tél. 03 21 60 60 59 - fcu-pac@univ-artois.fr



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Université d'Artois
9 rue du Temple - BP 10665
62030 ARRAS CEDEX
Tél. +33 (0)3 21 60 37 00



LES COMPÉTENCES ACQUISES

La licence « Arts du Spectacle » implique des savoir-faire relationnels (prise de parole, gestion d'un groupe, esprit curieux et ouvert) et organisationnels (autonomie et initiative).

Compétence 1 : Analyser un objet scénique et/ou littéraire

Compétence 2 : Conceptualiser une pratique

Compétence 3 : Mettre en œuvre un projet artistique et/ou culturel

Compétence 4 : Animer une situation d'enseignement du théâtre

Compétence 5 : Construire son projet professionnel

- Analyser, commenter des textes dramatiques et littéraires, des créations scéniques
- Rédiger dans une langue correcte et s'exprimer avec aisance
- Situer les principales étapes, les différents mouvements, les grands noms de l'histoire et des esthétiques des arts du spectacle
- Prendre la parole, se mouvoir sur une scène
- Manier les nouvelles technologies et les techniques liées au spectacle
- Cultiver son ouverture d'esprit, sa curiosité culturelle
- Organiser une manifestation culturelle
- Concevoir des actions de médiation, des stratégies de communication et de diffusion
- Élaborer un argumentaire dramaturgique et artistique
- Créer et développer un réseau culturel et des partenariats

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Les enseignements comportent : des cours théoriques (esthétique, histoire des arts du spectacle, analyse des œuvres dramatiques, politiques culturelles) ; des ateliers d'écriture dramatique et de pratiques (jeu, scénographie, théâtre, danse, cirque, marionnette, objets scéniques, arts de la rue, formes folkloriques et traditionnelles).

Deux voies se dessinent à partir de la L2, avec mises en situations professionnelles :

- « Théâtre Éducation Formation » : écritures, création, médiation pour la jeunesse ; théâtre jeune public, questions de pédagogie (atelier théâtre, projet artistique en partenariat à l'école). Des interventions en milieu scolaire (classes ULIS, ITEP, IME) travaillent ces situations de création pour un public spécifique (« Chantier théâtre » / Scène Nationale du bassin minier Culture Commune).
- « Métiers des arts de la scène » : pour l'élaboration de projets culturels et artistiques (création, production, recherche de partenariats, administration, diffusion, communication). Un événement construit par l'ensemble des étudiants voit le jour chaque année (festival, exposition, performance).

La licence, qui inclut des modules de diversification et d'aide à la réussite (technique d'expression, méthodologie, langues vivantes, culture générale, TICE, projet personnel), se clôt avec la conception et la présentation d'un projet artistique pensé, élaboré et défendu par l'étudiant.

LES POURSUITES D'ÉTUDES

L'université d'Artois propose un parcours complet Licence, Master et Doctorat en Arts du Spectacle.

Le **Master « Arts de la Scène et du Spectacle Vivant »** s'adresse aux étudiants désireux d'approfondir leurs connaissances en esthétique et théories des arts du spectacle. La voie professionnelle aborde l'écriture et le management de projets culturels et artistiques, la recherche scientifique ou professionnelle, la recherche-crédation. Deux stages (25 semaines) dans une structure culturelle, une collectivité, auprès de créateurs scéniques ou encore l'alternance facilitent l'insertion dans la vie active.

Débouchés : *Professions du spectacle vivant ; chargé de conception de projets culturels (établissements culturels, festivals, tiers lieux, associations, structures de l'ESS et de l'innovation sociale) ; production, programmation, diffusion, communication et médiation ; chargé de mission (collectivité territoriale) ; intervenant dans le secteur artistique (milieu scolaire, domaine socioéducatif) ; formateur de professionnels / professeur d'art dramatique ; métiers de la recherche.*

La **mention en « Muséologie, Muséo-expographie »** (label « Euralens »), forme des professionnels capables de concevoir et d'administrer des projets d'exposition (musées, lieux de patrimoine, collectivités, entreprises).

Débouchés : *musées, lieux du patrimoine, syndicats et communautés de communes, collectivités, entreprises (projets d'exposition) ; cabinets d'ingénierie culturelle, de muséographie, de scénographie.*

Le **Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation »** (MEEF) propose la mention « Premier degré ». Il est dispensé par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) Lille-Hauts de France.

Les étudiants issus du Master peuvent préparer un Doctorat en Arts - Arts du spectacle au sein du laboratoire « Textes et Cultures » EA 4028 (équipe « Praxis et esthétique des arts ») de l'Université d'Artois.

CONTACT

UFR Lettres & Arts
Secrétariat pédagogique Licence
62030 ARRAS CEDEX
Tél. 33 (0)3 21 60 37 23/25
lettres@univ-artois.fr



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés